

charmes du séjour des saints des derniers jours, ne parvinrent à fixer son humeur vagabonde, quoiqu'il fût le journaliste en titre de la tribu, comme il l'avait été déjà, du reste, à Melbourne, dans l'Australie.

Enfin, après avoir poursuivi on ne sait quel but à travers les Etats-Unis, il vint en France où, sous prétexte qu'il avait collaboré à un dictionnaire commercial... dans l'Océanie, il prit la fausse qualité d'agent de la maison Strecher et Co, de Londres. Il a, à ce titre, recueilli en France, en Belgique, en Hollande et en Prusse de nombreuses souscriptions, qui, pour la France seule, montent à 3,900 francs.

Poursuivi par les autorités de Mouscron, il parvint à se réfugier à Tourcoing, où le commissaire spécial de la gare flaira bientôt en lui un industriel de mauvais aloi. Ce fonctionnaire reçoit les félicitations du tribunal sur son activité et son intelligence en cette affaire.

Walter Meyer sera privé pendant 15 mois des voyages au long cours qui faisaient ses délices, car il passera ce temps à la maison centrale. De plus, il paiera 3,000 fr. d'amende, ou bien restera deux ans de plus sous les verrous. Pauvre nomade, nous le plaignons! qui donc achèvera le *Grand Dictionnaire commercial*? N'importe, s'il écrivait ses mémoires et impressions de voyage, y compris l'aventure qui lui arrive à Lille, il pourrait en faire un joli volume! (*Mémorial*.)

Nous trouvons reproduite dans un journal de Paris une lettre d'un Lillois démenté, M. Arnold, qui a malheureusement joué un rôle dans la criminelle insurrection de la Commune de Paris. Cette lettre est intéressante à plus d'un point de vue; elle donne une idée de l'impopularité de Rochefort parmi ses anciens compagnons de captivité, et elle rectifie les données inexacts publiées par divers journaux sur la situation des déportés et sur le climat de la Nouvelle-Calédonie.

Voici la teneur de cette lettre, qui est adressée à M. Raboul, de Paris:

Présqu'île Ducos, 25 Juillet 1874.

Mon cher Gustave,

Depuis ma dernière lettre, bien des faits se sont accomplis.

Je viens bien tard pour te parler de la fuite de Rochefort et compagnie, aussi je ne la mentionne que pour mémoire, pour te dire un mot des conséquences déplorable qu'elle a eues sur notre sort.

Avant l'arrivée de Rochefort nous vivions aussi heureux qu'on peut l'être, les uns en vivant retirés de tous centres bruyants, avec les ressources d'une fortune lucrative dans la mère patrie, les autres au travail pour leur propre compte, ou pour celui de l'administration, travail rémunéré pour les derniers, 1 fr. 10 par jour et double ration de vin.

Dès l'arrivée de l'ex-rédacteur du *Mot d'Ordre* auquel, hélas, nous n'avions que trop obéi, une surveillance plus active fut exercée contre nous, et la sévérité s'en suivit. Nous n'étions exposés précédemment qu'à une réprimande pour manquer à l'appel du dimanche; depuis la prison, nous étions infligés.

Après l'évasion, les rigueurs se multiplièrent, et, s'il faut en croire des bruits qui semblent vouloir s'accréditer, dans un temps prochain, nous serions arrojés aux plus rudes épreuves.

Aussi, au lieu de la liberté relative dont nous jouissions, nous serions transportés bien avant dans l'intérieur de la colonie, puis le travail deviendrait obligatoire pour tous ceux qui n'avaient pas la jouissance d'une concession volontairement inactifs, c'est-à-dire que nous serions tout à fait assimilés aux galériens, avec cette différence que le refus de travail entraînerait la privation de la ration de viande et de vin, de plus notre liberté serait restreinte par des appels fréquents.

Voilà quelles auront été pour nous les suites des évasions.

Si nous n'avions suspendues sur nos têtes les craintes que je viens de mentionner, et qui ne sont pas, hélas! chimériques, notre existence serait presque digne d'envie.

Nous jouissons d'un climat délicieux; les chaleurs y sont tempérées par les brises de mer, les froids n'y régnent pour ainsi dire point, la culture est charmante, tout y vient comme par enchantement, et plusieurs déportés de mes amis, tout depuis longtemps au commerce lucratif de leur récolte, tandis que d'autres se livrant à l'élevage d'animaux domestiques, tels que poules et cochons, gagnent très honorablement leur existence et celle de leurs familles, tout en s'assurant un pécule pour l'avenir.

Quant à moi, j'habite, avec quatre camarades, un chalet confortable, que nous avons fait construire à l'ombre d'arbres séculaires et qui se trouve assis sur les bords d'un paisible cours d'eau. Nous formons une petite tribu qui a fait des envieux, et notre gouverneur, qui pourrait bien nous être enlevé, à cause toujours de l'évasion de Rochefort et compagnie, a daigné se reposer chez nous, dans une de ses visites.

Nous lui devons une école qui prospère; elle se trouve avoir en ce moment dix-sept garçons et onze filles. L'instruction est obligatoire pour les garçons de cinq à treize ans. En cas d'inexactitude à suivre les classes, la ration que l'administration délivre pour les enfants est supprimée. Le soir, il y a des cours d'adultes.

Nous avons également un théâtre, ne vas pas rire au moins; un vrai théâtre, parfaitement construit et agencé d'une façon fort intelligente. Le directeur paraît très habile, le prix des places est à la portée de toutes les bourses. Les artistes, hommes et femmes, sont naturellement des sujets appartenant exclusivement à la déportation. On y joue le drame, la comédie, le vaudeville, l'opérette; deux fois la semaine, il y a concert, l'orchestre, qui va en s'accroissant à chaque arrivée de courrier qui apporte les instruments de musique, se compose en ce moment de vingt-cinq musiciens. L'inauguration de cette salle dont la nature a presque fait tous les frais, a eu lieu dimanche 10 mai

de la présente année. Le spectacle se composait:

1. Le *Chapeau de paille d'Italie*;
2. Le *66*, opérette;
3. Le *Tigre du Bengale*.

Une pièce de vers, composée en vue de la circonstance par Jourda, l'un des fleurs de la compagnie Rochefort, a obtenu le succès d'un charivari bien nourri.

Signé: Arnold.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 25 SEPTEMBRE.

— Marie Vraux, rue du Luxembourg. — Josephine Bulteau, rue St-Vincent de Paul. — Constantin Orgaer, rue de l'Épée. — Léon Adenne, rue du Chemin de fer. — J.-B. Massez, au Pile. — Jules Jacobs, rue du Collège.

du 26. — Jeanne Lefebvre, rue des Ogiers. — Charles Demunter, rue du Moulin de Roubaix. — Clara Mercier, rue de Tourcoing. — Théophile Ghiot, rue Turgot. — Céline Hernalsten, rue de la Fosse aux Chènes. — Florence Gilté, rue des Longues-Haies. — Clémence Ladsous, rue de la Barre-Masure. — Georges Lorthior, rue de France. — Florimond Roussel, rue Descausme. — Léon Legend, rue de Lille.

MARIAGES DU 26 SEPTEMBRE. — Dominique Spranger, 35 ans, journalier, et Nathalie Bocked, 39 ans, tisserande. — François Haan, 23 ans, employé de commerce, et Julie Boute, 23 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 25 SEPTEMBRE. — Marie Sonnevill, 1 mois, au Cul de Four. — J.-H. Leman, 40 ans, sans profession, rue de la Vigne. — Laure Dewar, 1 an, rue d'Espagne. — Léonie Duquenoey, 52 ans, journalière, aux Petites Sources. — J.-B. Vorreux, 32 ans, tisserand, ruelle du Ballon.

du 26. — Stéphanie La notte, 27 ans, ménagère, rue de Ma-Campagne. — Emile Pellet, 3 mois, rue de Flandre. — Léonie Foveau, 3 ans, rue de la Chapelle Carrette. — Louis Ladsous, 68 ans, charbonnier, rue de Courtrai. — Louis Fontaine, 2 mois, rue de Lille.

Faits Divers

— Nous annonçons hier, d'après le *Constitutionnel*, que M. L. Ollivier avait été élu directeur du bureau de l'Académie française pour le prochain trimestre. Le *Journal des Débats*, démentant aujourd'hui cette nouvelle, assure que le directeur élu est M. Claude Bernard. M. Emile Ollivier, le dernier reçu des académiciens, n'aurait été nommé que chancelier et cela, suivant un usage invariable de l'Académie.

— La *Semaine financière* rappelle que, depuis le mois de mai, la Banque fait entrer dans ses paiements, et ajoute: Les ressources métalliques dont elle dispose ont permis à la Banque de retirer presque complètement les billets de cinq francs de la circulation. Nous avons des raisons de croire que ne tardera pas à procéder de la même manière vis-à-vis des billets de 20 fr. Sans les retirer précipitamment de la circulation, la Banque s'attacherait à les remplacer progressivement, au fur et à mesure de leur rentrée, par des pièces de 20 fr. La masse des billets de 20 fr. en circulation était en janvier de 628 millions; elle ne doit guère excéder aujourd'hui 500 millions.

— On sait que c'est le 28 qui viendra devant la cour d'assises de la Seine l'affaire de M. Duc, le médecin de la rue Tiquetonne, sera défendu par M. Lachaud.

— Le conseil de guerre du 12^e corps d'armée, séant à Limoges, a, dans son audience du 25 septembre, condamné à l'infamie à la peine de mort, le soldat Balotte, du 138^e, coupable d'avoir assassiné le sergent Sittler.

— D'après le *Sénateur* de Marseille, il paraît certain que le jugement du tribunal de Grasse dans l'affaire du colonel Villette, Marchi, Doineau et autres ne sera pas déferé à la cour.

Les prévenus condamnés n'ont pas, dit le journal, émis appel et ne se disposent pas à user de cette voie de recours. Le délai de leur appel expirera jeudi prochain.

Quant au ministère public, le délai de l'appel pour le procureur de Grasse prendra fin le même jour. Le droit d'appel de M. le procureur général subsiste pendant deux mois encore. Mais jusqu'à présent il est annoncé que les chefs du parquet acceptent la décision des juges de première instance.

— On écrit de Londres, le 25 septembre: « Une nouvelle qui fera plaisir à tous ceux que leurs affaires ou leurs inclinations appellent à se rendre d'un côté à l'autre de la Manche, s'est celle du lancement du steamer *Bessem*, opéré hier à Hala, sous les plus heureux auspices. On n'était pas sans entretenir quelques appréhensions touchant la réussite de cette opération délicate, à cause des particularités de la construction du nouveau bâtiment. L'événement a prouvé néanmoins que ces craintes étaient vaines et les constructeurs, M. Bessem, l'inventeur du salon-balancoire comme on l'appelle, et M. Reed, ancien constructeur en chef de l'armement, ont tout lieu d'être satisfaits du résultat de cette expérience préliminaire. M. Bessem est certain que le mécanisme qu'il a inventé neutralisera complètement les effets du roulis, et M. Reed semble espérer, avec tout autant de confiance, que le navire entier présentera des conditions exceptionnelles de stabilité et ne se ressentira d'infinitésimale ment du caprice des vagues. Il serait injuste de nier que ces affirmations aient des espérances, mais il n'est pas de gens pour croire que tous les *Lauraux*, *Dicéy*, *Bessem*, etc., ne sauraient remplacer avec avantage un tunnel sous-marin, et c'est encore à ce dernier projet que les victimes du mal de mer et les partisans des communications rapides accordent toute leur confiance. »

— La Suède vient de doter le monde d'un nouvel agent de destruction.

La *vigorite*, inventée par le capitaine Björkman, dépeça de beaucoup de coupées la dynamite.

On fait sauter un bloc de pierre de cent pieds cubes avec une charge de vigorite de moitié moins forte que celle qui serait nécessaire si on employait la dynamite.

En outre, la vigorite ne fait pas explosion, même soumise à une forte température.

— *Analyses comparées de viandes de boucherie.* — M. Ch. Mène, le savant directeur de la *Revue hebdomadaire de Chimie*, a adressé à l'Académie des Sciences plusieurs séries d'analyses comparées de viandes de boucherie. Les résultats auxquels il est arrivé montrent évidemment que la composition de la viande n'est pas la même dans toutes les parties d'un même animal, et que, par conséquent, il y a des portions qui sont plus ou moins riches en certains principes, mais que ne justifie pas toujours le prix de la vente au point de vue nutritif; tels sont le filet, la cervelle, etc., etc.

Il n'est pas sans importance de savoir distinguer les viandes de bonne ou de mauvaise qualité. M. Maucière, vétérinaire, inspecteur de viande de boucherie à Reims, s'est livré à de persévérants études sur ce sujet, que publie le *Journal de Médecine vétérinaire*, de Lyon. Il fait et sert que, dans les viandes de bonne qualité, les chairs doivent être dans leur ensemble d'une coloration vive et vermeille. Le simple toucher doit donner une sensation de fermeté unie à une légère souplesse ou élasticité; la pression doit faire ressortir un caractère de densité, une sorte de résistance, de traction; aucun suintement de suc musculaire ne doit se produire ni faire éprouver à la main une impression d'onctuosité, d'humidité.

Plus la viande a de qualité, plus elle est ferme, serrée, sèche, et résistante; en d'autres termes, plus vite et plus complètement se produit la rigidité cadavérique. Mais ces conditions ne doivent pas seulement se montrer sur les parties superficielles, il faut encore les trouver profondément dans l'épaisseur de vestes incisions pratiquées sur les masses musculaires.

Lorsque ce sont les qualités contraires qui se présentent, lorsque la viande est décolorée, colle à la main, lorsqu'elle s'écrase facilement en la tenant au-dessus d'une assiette, lorsqu'elle est légère et comme spongieuse, lorsque les masses musculaires sont séparées les unes des autres par un tissu cellulaire à mailles grossières et gorgées d'eau, la viande devient impropre à la consommation. Une épreuve facile peut éclairer le consommateur: il suffit de découper un morceau dans les muscles riches en sous-lombaires et de le lancer contre un mur, il s'y collera et y adhèrera comme de la poix si la viande est de mauvaise qualité.

Ces indications s'accordent avec celles de M. Zundel, médecin vétérinaire à Mulhouse. Il établit de la manière suivante les qualités qui doivent présider à la classification des viandes:

La première catégorie doit comprendre la viande de couleur vive, bien entrelardée de graisse blanche, de bonne consistance et d'odeur agréable, comme celle qui provient de bœufs engraisés, d'un âge mûr, c'est-à-dire de quatre à huit ans. Pour les veaux, il faut exiger l'âge de trois semaines au moins; mieux vaudrait même six semaines et un engraissement préalable. Pour les moutons, deux à quatre ans et un engraissement convenable. Les porcs, mâles et femelles, doivent avoir été engraisés et surtout castrés dans leur jeune âge.

La viande de seconde qualité doit avoir également une belle couleur rouge, mais elle n'a pas besoin d'être aussi riche en graisse; les animaux qui la fournissent sont ceux dits *bien en chair*; cette viande provient de bœufs enlevés depuis peu au travail; de vaches au-dessous de dix ans; de taureaux engraisés, de veaux et de moutons peu ou non engraisés, ou de chèvres, de porcs ayant servi à la reproduction.

La viande de troisième qualité est généralement de couleur plus foncée que la précédente, quelquefois aussi plus pâle; elle est molle et pauvre en graisse, par suite très aqueuse; au bout de deux à trois heures de dessiccation, le tissu cellulaire devient jaunâtre au lieu de rester blanc nacré. Cette viande provient de bêtes trop jeunes ou trop vieilles, médiocrement nourries, mais encore saines. Sur les bêtes jeunes, la couleur est pâle; si elle est trop foncée, on peut soupçonner la viande grossière d'un taureau ou d'un animal surmené.

La quatrième catégorie est constituée par la viande d'animaux très maigres, par celle d'animaux malades, dont la chair n'est cependant pas nuisible à la santé du consommateur. Ces viandes sont nombreuses, et, en conscience, on ne peut en interdire tout à fait la vente; seulement, le prix devrait en être le plus bas possible, au niveau du prix de la viande de cheval, dont la qualité est généralement supérieure.

— Au moment où les yeux sont tournés sur la Louisiane, la scène suivante racontée par le *Français* sera lue avec intérêt; elle donne une assez singulière idée des mœurs du pays:

On a nommé juge à la nouvelle Orléans un homme qui avait été reconnu incapable d'être avocat: un autre juge a été convaincu d'augmenter ses émoluments à l'aide d'un subside que lui payait son secrétaire. Un troisième, le juge Jacob Hawkins, avait prêté serment de contrôler exactement les certificats des inspecteurs des élections, et il s'est borné à publier les totaux, sans regarder les certificats. Un journal, le *Picayune*, le qualifia un mélange de perfidie et de pariure.

Poursuivi en diffamation, ce journal voulut produire comme témoin une certaine Pélégie Brown, qui avait vu le juge classer, sans les regarder, les certificats d'élection. Hawkins prétendit empêcher cette comparaison par une série de faux témoignages auxquels ses adversaires répondirent avec la même bonne foi.

Un témoin venait déclarer sous serment que Pélégie Brown était morte depuis plusieurs années: il s'en trouva aussitôt un autre pour prouver qu'il l'avait vue la semaine précédente.

— Mais elle est enterrée au cimetière Ridge, reprit un autre.

— Je lui ai parlé il y a peu de jours, répliquait un autre.

La cour recueillit ainsi successivement les serments de ceux qui affirmèrent avoir assisté à ses funérailles et des fossoyeurs qui n'avaient jamais enterré, du chirurgien qui avait disséqué son cadavre et du boulanger qui lui fournissait du pain tous les jours. On imagina de présenter un crâne en jurant que c'était le crâne de Pélégie Brown; un autre témoin vint aussitôt jurer qu'il l'avait épousée la veille.

Ce procès permit déjà de voir que les opprimés ne sont pas plus scrupuleux que les Africains dans le choix de leurs moyens de combat.

Le *Français* ne dit pas comment l'affaire se termina.

— LA TRANSFUSION DU SANG. — La *Pall Mall Gazette* rapporte ce qui suit:

« La transfusion du sang est une expérience qui ne doit être tentée que sur l'avis des meilleurs praticiens, et encore, dans ce cas, produit-elle souvent des effets très lamentables. »

Un journal américain raconte que tout récemment, à New-York, un homme du nom de Simpson, atteint de phthisie pulmonaire, se trouvait dans un état très voisin de la mort, lorsque le docteur Stropkins résolut d'essayer sur lui la transfusion du sang.

Aucun des amis du malade n'ayant consenti à se laisser ouvrir les veines, le docteur ne trouva rien de mieux que de se servir du sang d'une chèvre, dont il injecta environ deux quarts dans le corps de Simpson.

Celui-ci ne tarda pas à se ranimer, mais son retour à la vie fut bientôt suivi des symptômes les plus étranges et les plus désagréables.

Ainsi, à peine eut-il repris ses forces, qu'il sauta hors du lit, et se mettant à faire jouer sa tête dans tous les sens à la façon des béliers il se rua sur le docteur et le poussa à coups de tête jusqu'à la porte d'une chambre contiguë, où il put enfin se réfugier après avoir été blessé à l'estomac à plusieurs reprises.

Le docteur ayant fermé la porte, Simpson se précipita contre elle avec une très grande violence et il en aurait certainement brisé les panneaux si l'entrée de sa belle-mère n'avait donné le change à sa fureur.

La pauvre vieille femme reçut aussitôt un coup terrible de la part de son enragé gendre, et comme elle s'était affaissée sur le parquet, Simpson se mit à gambader follement autour d'elle et à mordre les fleurs vertes qui se trouvaient dessinées dans le tapis.

On put enfin se rendre maître de ce malheureux et l'attacher solidement. A ce moment, il se mit à pousser des bélements qui terrifièrent tout le quartier.

Effrayé à son tour de l'état dans lequel se trouvait son malade, et accablé de reproches par la femme de Simpson, le docteur voulut alors tenter un suprême effort pour corriger les effets de sa maladresse.

Il parvint, à force de raisonnement, à décider un Irlandais, domestique du malade, à se laisser ouvrir les veines et à prêter une certaine quantité de son sang pour servir à une nouvelle transfusion.

Simpson se trouva très bien maintenant; mais il parle avec un accent très marqué et qui rappelle les éclats de son ancienne voix de chèvre.

Depuis la dernière opération, il n'a été en proie qu'une seule fois aux mêmes accès. Tout récemment, en se rendant à l'église, il s'est mis tout à coup à bondir et à donner des coups de tête au sacristain, qui l'aurait sans doute assommé s'il n'avait eu la raison ne lui était revenue à temps et ne lui avait permis de s'excuser.

Le journal américain a oublié de dire s'il a mis du sang de canard dans son ancre.

Progrès de l'Art Dentaire. — Dents et dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard Verbrugge, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX.

4, Boulevard Fossanoire, 4. NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empirer la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTI.

COMMERCE

HAVRE, 25 septembre. — *Cotons.* — Les transactions ne retrouvant pas le moindre entrain sur place, et les commissionnaires se bornent strictement à exécuter les petits ordres de consommation ou d'exportation qui leur parviennent. Il y a toujours bien du coton au marché, mais les prix étant plutôt plus fermes en Amérique et les recettes restant jusqu'ici stationnaires et même au-dessous de ce qu'on les attendait, il n'y a pas pression à la vente, et finalement les cours se soutiennent sur la base de 94/95 fr. le T. O. Louisiane. — A terme, par contre, après un moment de raffermissement, on est retombé à 93 fr. 50 pour septembre, à 93 fr. pour octobre.

Les ventes notées à quatre heures vont à 386 b.

HALLE AUX TOILES DE ROUEN DU 25 SEPTEMBRE. — Il n'y a pas de changement à signaler depuis huit jours. Quoique les acheteurs ne soient pas nombreux sur notre place, les ordres qui reviennent les commissionnaires suffisent pour donner une activité satisfaisante à l'époque où nous sommes.

En tissus écrus, la position restera quelque temps la même, c'est-à-dire qu'il faudra attendre que les marchés à livrer en cours d'exécution soient plus avancés, pour traiter d'importantes affaires. Les lots disponibles continuent à s'enlever facilement, et à des prix souvent en hausse.

Pour les cotons filés, même situation. Les fabricants de rouenneries, mais surtout les tisseurs, ont fait de grands approvisionnements, et jusqu'à nouvel ordre, ils ne paraissent pas songer à de nouveaux achats. Les cours se maintiennent très fermes.

La vente de l'indienne n'est pas aussi active qu'on le désirerait. L'époque où nous arrivons n'est jamais bien favorable au grand écoulement de cet article.

Les fabricants de rouenneries restent tou-

jours les moins favorisés. On constate une amélioration, mais les offres sont peu avantageuses pour le producteur. Il faut espérer que si la demande continue, les prix se relèveront et que les fabricants travailleront sans perte.

Des lots assez importants se traitent en mouchoirs de Bolbec et diminuent le stock qui pesait sur les cours.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA VILLETTE DU 25 SEPTEMBRE 1874.

Par espèces	Quantité	Poids moyen le q.	Prix par kilogr.	Prix
Bœufs...	22	130	1.30	28.90
Vaches...	117	134	0.99	11.58
Taureaux...	14	145	1.07	15.00
Veaux...	127	81	1.05	13.36

Observations: Vente lente.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE SOUS LA DIRECTION DE M^{lle} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, paraissant le samedi de chaque semaine, donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches dans lesquelles on trouve plus de 800 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toute sorte et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de M^{lle} FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

DENTS ET DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIFIERS, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres dite:

REVALESCIERE.

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvais digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cervix et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N^o 48,614.

M^{lle} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N^o 62,986.

M^{lle} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalscière*.

Cure N^o 65,112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes. Il dormait, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N^o 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N^o 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalscière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs.

— La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Collin, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Dr BARRY et C^o, 36, Place Vendôme, à Paris.